

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

<i>En exercice</i> : 15	<u>Suffrages exprimés</u> : 12	<u>Pour</u> : 12	<u>Abstention</u> : 0	<u>Contre</u> : 0
-------------------------	---------------------------------------	-------------------------	------------------------------	--------------------------

L'an deux mille dix-sept, le 21 novembre 2017 à 18 heures 30, le Conseil Municipal d'AUGIGNAC s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre PEYRAZAT, Maire de la Commune d'AUGIGNAC,

Date de la convocation du Conseil Municipal le 09 novembre 2017.

PRESENTS :

ABBES Jean Gérard	<i>Absent</i>	JULIEN Monique	POUR	MOUTIER Chantal	POUR
BAZINET Bernard	POUR	LEONARD Roger	POUR	PELLEVOISIN Joël	POUR
BARTEAU Etienne	POUR	MALLEMANCHE Valérie	POUR	PEYRAZAT Pierre	POUR
CHABOT-LALAY Patricia	<i>Absente</i>	MARENDA Yoann	<i>Absent</i>	PIALHOUX Laurent	POUR
GRASSET Marie-Madeleine	POUR	METIFEU Francis	POUR	ROUMAT Gérard	POUR

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

ABSENTS : M. Jean-Gérard ABBES, Mme Patricia CHABOT-LALAY, M. Yoann MARENDA

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bernard BAZINET

ORDRE DU JOUR**2017-51 Inscription sur la liste des travaux d'intérêt général**

Monsieur le Maire informe que la commune a précédemment accueilli des personnes condamnées à des peines de travail d'intérêt général.

Pour que soit possible de nouveau l'accueil de personnes condamnées, la commune doit obtenir l'inscription des travaux proposés sur la liste des Travaux d'Intérêt Général du Tribunal de Grande Instance de Périgueux.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la poursuite de ce partenariat et de lister les travaux qui pourraient être inscrits sur cette liste.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et listé la nature des travaux à inscrire (entretien/environnement et/ou rénovation du patrimoine), décide à l'unanimité de poursuivre ce partenariat avec le TGI et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

Le Maire certifie sous sa
Responsabilité le caractère
Exécutoire de cet acte.

M. Pierre PEYRAZAT

Pour copie conforme en Mairie, le 22 novembre 2017.

Au registre sont les signatures

Le Maire

M. Pierre PEYRAZAT



Déposé à la-Préfecture le :

Commune d'Augignac

Affichage le 27/11/2017

Page 1 sur 1



PRÉFECTURE
024-212400162-20171121-2017_51-DE
Regu le 28/11/2017